

## **Compte-rendu du colloque national de l'ANACT 2010 « Prévention des TMS : osons l'innovation »**

*« Se préoccuper des troubles musculosquelettiques, c'est se préoccuper des acteurs de la situation »*

Organisé par l'ANACT, et avec la participation active de l'Inrs, la MSA, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) et des ministères de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche et du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique, le colloque s'est tenu au CNIT le 17 juin 2010 sur le thème de la prévention des troubles musculosquelettiques et a réuni plus de 1000 acteurs de la santé et de la sécurité au travail.

Définition des TMS : ensemble des affections inflammatoires dégénératives de l'appareil locomoteur affectant muscles, tendons, ligaments, nerfs et impliquant des atteintes vasculaires. C'est la maladie professionnelle la plus courante en France et dans les pays développés à l'heure actuelle. En France, la plupart des TMS sont reconnus dans le tableau 57 des maladies professionnelles du régime général et dans le tableau 39 du régime agricole. Ils représentent 40% du coût des maladies professionnelles.

L'explosion actuelle des TMS est à prendre au sérieux à tous les niveaux d'organisation. L'objectif de réduction de l'exposition et d'une meilleure prévention est cruciale pour renverser la tendance : atteintes à la santé et souffrance au travail des personnels, baisse de productivité, augmentation de l'absentéisme, coût important des indemnités des maladies professionnelles et des accidents, ainsi que des reconversions nécessaires (reclassements pour les agents FP).

Cette problématique est une priorité de la politique de santé au travail du gouvernement (Plan Santé au Travail) et a d'ailleurs fait l'objet d'une campagne nationale et rappelé les ressources du site [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr)

### **I. PRESENTATION DES RESULTATS DU SONDAGE NATIONAL**

Dès l'ouverture du colloque, le contenu du sondage national réalisé avec le CSA auprès de 1000 salariés sur les TMS a été présenté.

Les résultats précis sont consultables sur le site de l'ANACT mais les informations importantes de cette enquête montrent la réalité des TMS au quotidien pour de nombreux salariés ou agents.

En effet, à la question : « Vous arrive t il de ressentir des douleurs sur le lieu du travail ? » seulement 28% répondent « aucune ».

#### **Les autres personnes interrogées (soit 7 sur 10) déclarent souffrir :**

- du dos 50%
- des épaules et de la nuque 45%
- du poignet 25%
- du coude 16%
- du genou 17%

### **De plusieurs douleurs :**

- oui pour 55% des hommes
- oui pour 59% des femmes
- oui à 62% pour des travailleurs de plus de 20 ans d'ancienneté.

### **De trois douleurs et plus :**

35 % des plus de 50 ans  
47% des ouvriers

2 salariés sur 10 souffrent de manière intense  
1 salarié sur 2 est gêné au quotidien

77% de ces personnes pensent que l'origine des douleurs est liée avec leur activité professionnelle

### **A qui avez-vous fait appel pour ces douleurs ?**

- au médecin traitant : 81%
- au médecin du travail : 62%
- aux collègues 62%
- au responsable hiérarchique : 19%
- au Responsable RH : 14%
- à personne : 7%

### **Conséquences des douleurs :**

- arrêt de travail : 32%
- aménagement de poste : 17%
- modification de l'organisation du poste de travail : 15%
- changement de poste : 12%
- reconversion : 8%
- ont quitté l'emploi : 6%

### **Causes des douleurs :**

- rythme du travail : « il faut toujours se dépêcher » : 74%
- être débordé : 59% (25% répondent tout à fait)
- positions statiques : 40%
- gestes répétitifs : 39%
- beaucoup d'efforts physiques : 32%
- 

### **Parmi les salariés qui ont bénéficié d'actions en faveur de la prévention des TMS, ce qui a été le plus apprécié :**

- la formation 81%
- l'autonomie donnée dans l'organisation de son travail : 91%
- les moyens pour améliorer la qualité du travail : 83%
- le soutien par les collègues : 79%
- amélioration à la conception des outils et matériels : 65%
- organisation du travail et des méthodes en fonction du risque : 55%

## **Souhait des salariés pour une meilleure action de prévention et de traitement de ce phénomène :**

- + Formation : 83%
- + Sensibilisation : 88%
- + Participation des salariés à l'amélioration de leurs conditions de travail : 83%
- + Renforcement des équipes en cas de besoins : 81%
- + Demande de résolution rapide des problèmes de fonctionnement par l'encadrement : 80%
- + Faire appel à des experts : 70%

Secteurs exposés : BTP, industrie, services à la personne et également secteur tertiaire (bureautique)

Il s'avère très important de donner la parole aux travailleurs pour améliorer le bien être et l'efficacité au travail.

Le premier moyen de prévention est d'oser exprimer ses premières douleurs car alors, l'action de prévention va pouvoir avoir lieu. Les TMS sont encore un tabou au travail. On entend encore : « Avoir mal, c'est normal, on fait avec »

## **II. COMPTE RENDU DE L'ATELIER : « TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES »**

La parole a été donnée à la société Sodexo et à une de ses filiales La Normandie, société de restauration (30 000 repas jour)

**La société Sodexo** a mis en place dans chaque région un réseau de pilotes, santé sécurité : un directeur prévention qui anime et forme les cadres. Il dirige un pilote dans chaque région et trois en Ile de France.

Les principes directeurs de ce réseau :

- Attention portée à la santé sécurité au travail dans tous les processus et activités
- Qualité des plans de prévention avec les clients
- Qualité de l'évaluation des risques avec un plan d'action continue et des audits
- Risques psychosociaux pris en compte
- Développement important de la formation (ex : gestes et postures)
- Formation au poste de travail
- Transparence et concertation avec les autres acteurs : membres CHS et médecin, DRH

Le lien avec le terrain est très important et se traduit par l'analyse des accidents, les audits santé sécurité, les « causeries santé sécurité » réunions courtes de sensibilisation des salariés.

La filiale de Sodexo, La Normandie, affiche clairement un mode de management gagnant / gagnant avec le souci de préserver la santé, de maintenir dans l'emploi par une politique de prévention permettant de réduire les accidents et maladies professionnelles, la pénibilité, et augmenter l'employabilité des salariés.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre, sont :

- l'organisation du travail en amont
- la recherche de la polyvalence et des parcours professionnels évolutifs
- la mixité homme femme
- l'intégration et la formation
- l'adaptation des matériels et de l'espace de travail
- la politique de recrutement (démographie des âges et profils)
- les partenariats avec des organismes externes (CRAM, ARACT)

Il s'agit d'un travail de longue haleine à conduire malgré les contraintes financières, les locaux exigus, les volumes traités.

Le Directeur de **l'hôpital de Martigues** a présenté le dispositif global de prévention des TMS mis en place en lien étroit avec la gestion des ressources humaines.

Le risque TMS a été identifié dans le document unique comme étant le risque majeur à l'hôpital qui compte environ 1300 agents. (126 font l'objet d'aménagements de poste)

Le projet d'établissement élaboré a eu pour effet de créer dans son volet social une cellule prévention des TMS, composée du médecin, du DRH, des animateurs prévention, du psychologue du travail, de cadres des services techniques, du Président du CHSCT. Elle se réunit une fois par mois et a pour mission la définition et le suivi du programme de prévention ainsi que de son évaluation.

Par ailleurs, avec l'aide de partenaires externes et un financement de la CNRACL :

- un réseau de 22 binômes de formateurs internes a permis de travailler sur 218 unités de travail
- Des référents de pôle ont été formés
- Le programme pluriannuel d'équipement en matériel et d'aide à la manutention a été élaboré
- Une réflexion a été conduite sur l'organisation et la gestion du temps de travail
- Un logiciel spécifique relatif aux accidents du travail et maladies professionnelles a été acquis et permet une meilleure connaissance des agents et de leur suivi au long de la carrière avec une vision sur leur parcours et l'évolution de leur santé
- Des diagnostics ont été réalisés

Il est important de se méfier des standardisations des matériels. En effet, les matériels doivent pouvoir être adaptables à différents salariés et comporter des modalités précises pour l'ajustement ultérieur aux évolutions. C'est au moment de la conception de se poser les bonnes questions pour inclure une dimension dynamique en amont de la fabrication du matériel.

**Comment peut on prendre en compte la prévention des TMS dans la GRH et quels en sont les leviers ?**

Objectifs :

- La fidélisation des personnels
- La mobilité sur les postes
- La formation
- L'enrichissement des parcours professionnels (ne pas enfermer les professionnels dans un métier toute leur vie)

### Leviers :

- Le suivi du parcours santé des professionnels (logiciel)
- L'affichage par la direction de la volonté de préserver la santé au travail
- La gestion des compétences et carrières comme déterminants probables des TMS et RPS
- Collaboration étroite entre responsables RH et acteurs de la prévention (utilisation du document unique)
- L'accompagnement des équipes pour qu'elles s'approprient les pratiques et aides techniques apportées pour la préservation de la santé au travail
- Polyvalence et mobilité des salariés pour réduire leur exposition aux risques et les atteintes à la santé

### **III. COMPTE RENDU DE L'ATELIER RECHERCHE ET CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES RPS ET TMS**

Agnès Aublet-Cuvelier, Responsable du laboratoire biomécanique et ergonomie à l'INRS a animé cet atelier.

Les facteurs majeurs du risque TMS sont les facteurs biomécaniques (efforts physiques répétés) et les déterminants organisationnels présents dans l'environnement professionnel, au regard des capacités fonctionnelles variables des personnes.

Dans le domaine des TMS, il n'y a pas de valeur moyenne de référence ou de limite d'exposition scientifiquement reconnue. Il s'agit donc d'une approche plus complexe.

La gravité des TMS présente une grande variabilité dans le temps en fonction :

- des changements organisationnels
- des expositions
- du vieillissement

Le lien avec les risques psychosociaux (RPS) a été démontré. Pour mémoire, les facteurs psychosociaux relèvent de facteurs non physiques, centrés sur l'individu et de sa santé mentale selon la définition de l'OMS : « bien être de la personne qui permet de se réaliser, de s'ajuster aux exigences de la vie, de travailler efficacement et d'apporter sa contribution à la communauté »

Les théories explicatives des RPS font l'objet d'un dossier complet consultable sur le site de l'Inrs. Les RPS sont accentués par les conséquences de la mondialisation qui impactent la gestion du temps, les changements démographiques, la plus grande variabilité des parcours, le développement technologique, l'éloignement des décideurs, les attentes accrues en matière de santé au travail, le vieillissement, la durée et le rythme du travail.

Les apports des études scientifiques concernant les liens entre RPS et TMS. On sait aujourd'hui que le stress intervient de manière certaine dans le déclenchement et l'entretien de la douleur. et que des liens existent entre charge physique et stress sur le système nerveux et l'inflammation des tendons

- De Bongers et Houtman (1989) ont montré l'influence du stress chronique sur les TMS, leur survenue et leur chronicité.

Parallèlement, a été constatée l'émergence des TMS dans le domaine d'activité de la bureautique.

- Hagg (1991) Myalgies du trapèze ou les fibres de Cendrillon
- Johansson et all (2003) modèle intégrateur de Bruxelles (mécanismes et neurologie)
- Detillon et All (2006) la cicatrisation s'effectue beaucoup moins vite sur un sujet isolé
- Weinman et all (2008) l'expression des émotions baisse le niveau de stress
- Davezies (2008) conséquences du stress sur les inflammations des tendons

De nombreuses études démontrent depuis la fin des années 90 la nécessaire prise en compte des facteurs de risques dans leur globalité, dans une approche pluridisciplinaire.

Les chercheurs se penchent depuis les années 2000 sur l'organisation du travail, et la santé, dans un contexte où le changement devient la norme.

Ex :

Bourgeois Lemarchand et all (2000),  
Bressol (2004), De Terrissac (1998 – 2000)  
Gaillard (2008)

Ces recherches tendent à mettre en avant l'importance des conséquences sur la santé des éléments structurels et dynamiques dans l'organisation du travail, les différentes logiques, les formes d'évolution, l'éloignement des prescripteurs. Sur ce sujet, le livre d'un ergonome donne les moyens d'une réflexion constructive : « Troubles musculosquelettiques et travail : quand la santé interroge l'organisation »

Rappel des sites où sont accessibles rapports et documentations, outils de prévention, solutions pour agir et organismes spécialisés :

[www.anact.fr](http://www.anact.fr)

[www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

A lire : la revue de l'ANACT du mois de juin est consacrée au dossier Prévention des TMS. Elle est consultable, et imprimable sur le site.

Egalement, la revue de l'ARACT Haute-Normandie de décembre 2009 présente la situation en Haute Normandie et donne des exemples d'entreprises ayant fait de la prévention une priorité aussi importante que la qualité.